



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 18 janvier 2017 à 13 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Perrot, Marc Roy, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame France D'Amour, greffière par intérim.

Est absent, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Paul Herrbach.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CA 17-01-18-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h 01.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 17-01-18-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Marc Roy**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant : 14.1. « Commission de la construction du Québec (CCQ) ».

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Monsieur le directeur général fait le suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

3.2 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2016 : ADOPTION**

CA 17-01-18-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 7 décembre 2017 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucun sujet traité.

5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**



**5.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

**CA 17-01-18-04** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

**d'adopter la liste MRC 17-01-18.**

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 17-01-18, le tout en fonction du budget adopté ».

  
\_\_\_\_\_  
Guy-Lin Beaudoin

**Proposition adoptée.**

**5.1.2 APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS**

**5.1.2.1 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE - SUSPENSION DES DEMANDES À PORTÉE COLLECTIVE (ART. 59 LPTAA) : DÉPÔT**

Ce point est reporté à la séance du conseil du 25 janvier 2017.

**5.1.2.2 MRC D'ABITIBI - ADMINISTRATION - DROIT DE PERCEPTION DE REDEVANCES AUPRÈS DES EXPLOITANTS DU SECTEUR FORÊT - CHEMINS MUNICIPAUX : INFORMATION**

Monsieur le directeur général procède au dépôt du document à titre informatif.

**5.2 BÂTIMENTS**

**5.2.1 PÔLE CIVIQUE : SUIVI**

Monsieur Simon Bellemare fait un suivi sur le dossier suite au déménagement.

**5.2.2 HYDRO-QUÉBEC : RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 13 JANVIER 2017**

Monsieur le directeur général fait un retour sur la rencontre du 13 janvier 2017 avec le nouveau président d'Hydro-Québec, monsieur David Murray. Les problématiques vécues avec la construction du Pôle civique ainsi que celles des municipalités ont été discutées. Monsieur Murray s'est engagé à trouver des solutions. Une prochaine rencontre est prévue le 22 février 2017 avec les membres du conseil.

**6. COMMUNICATION**

Aucun sujet traité.

**7. RESSOURCES HUMAINES**

**7.1 INSPECTEURS (2) AU FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL POUR LA PÉRIODE ESTIVALE : AUTORISATION DE RECRUTEMENT**



CONSIDÉRANT le nombre de carrières et sablières sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les besoins au fonds de voirie régional pendant la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont prévus au poste budgétaire 02 32 000 141;

POUR CES MOTIFS,

**CA 17-01-18-05** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Marc Roy** et résolu

**d'afficher** deux (2) postes d'étudiant à titre d'inspecteur au fonds de voirie régional d'une durée déterminée de quatre (4) mois, de mai 2017 à août 2017, pour 30 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 1 de la convention collective en vigueur et **d'autoriser** le directeur général adjoint à signer les contrats de travail.

**Proposition adoptée.**

**7.2 DEMANDE DE FINANCEMENT - EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2017 - INSPECTEURS (2) AU FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT l'intention de la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'embaucher deux (2) étudiants à titre d'inspecteurs au fonds de voirie régionale pour la période estivale 2017, d'une durée déterminée de quatre (4) mois, de mai 2017 à août 2017, pour 30 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 1 de la convention collective;

CONSIDÉRANT le Programme d'emplois d'été Canada pour l'année 2017 offert par le gouvernement du Canada qui permet de profiter des investissements du gouvernement du Canada en offrant aux jeunes étudiants la possibilité d'acquérir de l'expérience de travail dans la région et d'économiser de l'argent pour leurs études;

CONSIDÉRANT que le gouvernement libéral a doublé le budget alloué au programme Emploi d'été Canada et offre de rembourser 50 % de la rémunération versée aux étudiants;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est un organisme public;

CONSIDÉRANT que l'application au programme est maintenant ouverte jusqu'au 20 janvier 2017;

CONSIDÉRANT que les crédits sont prévus au poste budgétaire 02 32 000 141;

POUR CES MOTIFS,

**CA 17-01-18-06** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

**d'autoriser** la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder aux deux (2) demandes de financement auprès du gouvernement du Canada.

**Proposition adoptée.**

**8. SÉCURITÉ**

Aucun sujet traité.

**9. COUR MUNICIPALE**

Aucun sujet traité.



## **10. ENVIRONNEMENT**

### **10.1 COURS D'EAU**

#### **10.1.1 DEMANDES CONCERNANT LE PROJET DE COMPENSATION DANS LES RAPIDES DE VAUDREUIL POUR LA RECONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN**

Les membres du comité administratif perçoivent le projet de compensation dans les rapides de Vaudreuil pour la reconstruction du pont Champlain positivement et ils prennent position de ne pas imposer de condition à Infrastructures Canada.

### **10.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES**

#### **10.2.1 MATIÈRE ORGANIQUE : SUIVI**

Monsieur le directeur général fait un suivi sur le dossier.

## **11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **11.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

#### **11.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ**

##### **11.1.1.1 VILLE DE VAUDREUIL-DORION : RÈGLEMENT NUMÉRO 1275-248**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1275-248 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 1275 afin d'augmenter la superficie de plancher maximale, d'augmenter la hauteur maximale et d'autoriser les garages en sous-sol dans la zone C2-448;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 1275-248 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

**CA 17-01-18-07** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

**que** le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 1275-248 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

**Proposition adoptée.**

### **11.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

#### **11.2.1 RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 230 - DEMANDE DE MODIFICATION : DÉPÔT**

Monsieur le directeur général procède au dépôt du document.

## **12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)**

Aucun sujet traité.

## **13. DÉVELOPPEMENT**



### **13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

#### **13.1.1 ENTENTE RELATIVE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) : AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DE L'ADDENDA 1**

CONSIDÉRANT l'Entente relative au Fonds de développement des territoires intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que l'Accord de partenariat avec les municipalités, qui a été rendu public le 29 septembre 2015, prévoit notamment la reconduction du Fonds de développement des territoires, pour une période de quatre (4) ans, soit pour les années financières 2016-2017 à 2019-2020;

CONSIDÉRANT que, tenant compte de cet Accord, les parties souhaitent modifier l'Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT);

POUR CES MOTIFS,

**CA 17-01-18-08** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

**d'autoriser** le préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, monsieur Jean A. Lalonde, à signer l'addenda 1 à l'Entente relative au Fonds de développement des territoires.

**Proposition adoptée.**

### **13.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

#### **13.2.1 REPRÉSENTANT DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE - CÉGEP DE VALLEYFIELD : POSITIONNEMENT**

CONSIDÉRANT la demande écrite de la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David, laquelle demande de soumettre des candidatures afin de pourvoir des postes d'administrateurs (catégorie socioéconomique) sur le conseil d'administration du Collège de Valleyfield;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de madame Ndiello Badji correspond au profil recherché par la ministre;

POUR CES MOTIFS,

**CA 17-01-18-09** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Marc Roy**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

**de soumettre** la candidature de madame Ndiello Badji au poste d'administrateur (catégorie socioéconomique) pour le conseil d'administration du Collège de Valleyfield.

**Proposition adoptée.**

### **14. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **14.1 COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ)**

Monsieur Hans Gruenwald Jr. informe les membres du comité administratif que la Commission de la construction du Québec (CCQ) n'a pas habilité à intervenir ou à interrompre des employés municipaux effectuant des travaux pour leur municipalité. La Ville de Rigaud a obtenu un avis juridique à cet effet.



**15. RAPPORT DES ÉLUS**

Aucun sujet traité.

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS**

Aucune question n'est posée par les citoyens.

**17. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**CA 17-01-18-10** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

**que** la séance soit levée à 14 h 17.

**Proposition adoptée.**

  
\_\_\_\_\_  
JEAN A. LALONDE  
Préfet

  
\_\_\_\_\_  
GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général et secrétaire-trésorier